

Le journal des locataires de


NOËL S'INVITE DANS VOS ENTRÉES !



Décorer son intérieur, l'extérieur de sa maison, en préparation des fêtes de Noël fait partie des agréables moments de cette période festive. Tous les ans et ce depuis de nombreuses années, le même rituel se déroule dans le bâtiment quatre de la Rue Petite fosse à Granges sur Vologne. A l'approche des fêtes, la famille Magron/Cuny, locataire Vosgelis depuis 1968, investit les moindres recoins de l'immeuble pour y installer la traditionnelle décoration de Noël. De guirlandes en étoiles, de boules en décors lumineux, c'est toute la rue et ses habitants qui profitent de la féerie du spectacle. Découverte...

De l'appartement à l'immeuble

Chez les Magron, créer un décor de Noël c'est un peu la tradition familiale. « Dans mes souvenirs, nous avons toujours eu une belle décoration de Noël à la maison. Je revois encore maman installer le grand sapin dans le salon, qui montait jusqu'au plafond », précise Karine Cuny qui a repris le flambeau maternel de la décoration. Passionnée, elle a investi la cage et la rampe d'escalier, les balcons, et les rebords de fenêtres de décors

scintillants et colorés. « J'ai commencé par l'intérieur de l'appartement et le reste a pris de l'ampleur, naturellement, par étapes. J'ai eu envie d'étendre ma décoration intérieure à l'immeuble. Et cela plaît beaucoup aux voisins. Certains s'associent même aujourd'hui à la démarche. Il y a aussi d'autres immeubles de la rue qui s'y sont mis. Je vois tous les ans de nouvelles décos fleurir les balcons ! » dit fièrement la locataire « décoratrice ».

De nouvelles décos chaque année

Pour autant, réunir suffisamment d'objets décoratifs a mis plusieurs années. « Tous les ans, j'investis dans de nouvelles décos. J'aime beaucoup les branches de sapin et les guirlandes lumineuses. J'en installe un peu partout dans la cage d'escalier et sur les rebords de fenêtres. J'ai plaisir à renouveler les installations. Elles égarent l'immeuble, le rendent plus chaleureux. L'an passé la pièce la plus imposante de la décoration était un père noël. Cette année, j'ai craqué sur un faon d'1m20 qui sera installé dans la cage d'escalier et qui accompagnera entre autres, bonhommes de neige, pères Noël et sapins », termine-t-elle. Guirlandes lumineuses, neige artificielle et autocollants trouveront quant à eux leur place dans ce décor féérique sur les portes vitrées de l'immeuble.

Salariée la semaine, Karine Cuny s'occupe de mettre en place sa décoration en fin de journée et les week-end. « Il faut tout accrocher ficelle par ficelle, c'est un travail minutieux qui me demande au minimum une semaine chaque fin d'année. Je m'en occupe seule et je suis très fière du résultat, assure la locataire ».

En plus d'animer et de décorer le quartier, cette action permet de partager des moments conviviaux entre voisins. Un petit plaisir de fin d'année dont la relève est assurée, « mon neveu de dix ans m'a aidé cette année ! » termine-t-elle.



*La rédaction vous souhaite une
bonne année 2013 !*

INFO

ADOPEZ LE GESTE RECYCLAGE : RECYCLEZ VOS AMPOULES !



Au 31 décembre 2012, toutes les ampoules à incandescence traditionnelles seront retirées du marché. Elles seront ensuite remplacées par des ampoules basse consommation, à led ou encore par des tubes fluorescents (néons), plus efficaces au niveau énergétique. Ces ampoules nouvelles génération ont également l'intérêt d'être recyclables : 93% de leur poids est recyclé grâce au tri sélectif des déchets.

Toutefois, ces ampoules sont également composées de substances rares mais aussi dangereuses (0.005gr de mercure/ampoule). Elles nécessitent donc d'être collectées lorsqu'elles sont usées. La population, encore trop nombreuse à jeter à tort ses ampoules usagées avec les déchets ménagers, est invitée à rapporter ses lampes dans les bacs de collecte prévus à cet effet dans les déchetteries ou dans les magasins qui en disposent. Elles seront ensuite collectées par le seul éco-organisme habilité par les pouvoirs publics à organiser leur recyclage : RÉCYLUM.

L'usage des lampes basse consommation étant en plein développement, il est important que tous les locataires Vosgelis adoptent les bons gestes.

Plus d'informations sur www.recylum.com

GEL DES CANALISATIONS : SOYEZ PRUDENTS !

Lorsque des températures négatives sont enregistrées vos canalisations d'eau sont exposées à des risques de gel. Afin d'éviter ce type de problème, Vosgelis vous invite à prendre toutes les précautions nécessaires :

- Fermez les larmiers de caves dont vous êtes responsables
- Si votre logement est équipé de robinets extérieurs, pensez à les purger
- Si votre compteur d'eau est situé à l'extérieur, pensez à bien le calfeutrer pour le protéger du gel.

Vous éviterez ainsi les désagréments habituels relatifs aux basses températures.

PLANTES D'APPARTEMENT EN HIVER

Lorsque l'hiver approche, de nombreuses plantes en pot font le trajet du jardin, du balcon ou de la terrasse vers les pièces intérieures. Pour elles, comme pour les plantes vertes, il convient de redoubler d'attention. Suivez nos conseils pour maintenir ce petit monde en bonne santé !



Bien souvent aujourd'hui, les plantes sont vendues dans des pots en plastique, moins lourds, fragiles et onéreux que ceux en terre cuite. Pourtant, les récipients en poterie sont nettement préférables. En dehors des critères purement esthétiques (ils peuvent contribuer largement à l'ambiance d'une pièce), leur caractère poreux permet une «respiration» salutaire des racines. En outre, l'aspect du pot aide à doser les arrosages (la terre cuite doit sécher entre chaque apport d'eau).

N'hésitez donc pas à rempoter vos plantes lors de leur achat, d'autant que beaucoup d'entre-elles sont vendues dans un substrat à forte teneur en tourbe qui, s'il facilite le racinement des débuts, s'avère mauvais sur le long terme.

Lumière

C'est la source de la plupart des problèmes surveillant à l'intérieur. La lumière est essentielle à la bonne santé des plantes; une photosynthèse insuffisante, c'est comme si le végétal ne mangeait pas !

Pour cette raison, on conseille de placer les pots près des fenêtres. Savez-vous que l'intensité lumineuse diminue avec le carré de la distance ? A 2 m d'une fenêtre, une plante reçoit ainsi 4 fois moins de lumière que si elle était placée juste derrière. On estime que la zone optimale pour installer les plantes est au maximum à 1,50m des fenêtres.

A noter : bien souvent, le jaunissement du feuillage est

à rapprocher d'un manque de lumière, alors que l'on pense naturellement à... un manque d'arrosage !

Chaleur

Les plantes souffrent d'une chaleur excessive ! En fait, dans nos appartements, température élevée rime souvent avec sécheresse de l'air. Or, un degré élevé d'hygrométrie est nécessaire pour la bonne santé des plantes d'intérieur. Un compromis acceptable (pas question quand même de transformer nos maisons en glacières) se situe vers 18°C. Et en plus, vous aurez la satisfaction d'économiser de l'énergie...

Attention à la proximité des radiateurs : les cactus s'en accommodent; pas les plantes vertes...

Par ailleurs, certaines plantes ne tolèrent pas des températures aussi élevées. C'est notamment le cas des plantes dites d'orangerie : bougainvillée, laurier-rose, citronnier, oranger...

Arrosage

Le manque d'arrosage est rarement préjudiciable. Feuilles avachies, fleurs fripées : un peu d'eau et ça repart. En revanche, l'excès d'eau produit des effets redoutables. Les racines, asphyxiées, pourrissent alors. Symptôme général : des feuilles qui ramollissent et brunissent, et il est alors souvent trop tard.

Retenez qu'à de rares exceptions près, en hiver, les plantes en intérieur se contentent d'un arrosage par semaine à un arrosage tous les 15 jours pour les plus «ligneuses» (c'est à dire celles avec des tiges dures ou des troncs : ficus, palmiers, philodendron...). Au-delà, vous causerez leur perte. Pas de règle précise : tout dépend des espèces, et des conditions de culture dans votre logement.

Humidité atmosphérique

L'humidification de l'air est capitale. Les origines tropicales de nombreuses plantes leur font préférer un taux d'hygrométrie de 70 à 90%, rarement atteint en appartement.

Symptômes : jaunissement des feuilles, extrémités qui brunissent et sèchent, chute brutale des boutons floraux, croissance interrompue... Pour pallier ce problème, la solution la plus simple consiste à brumiser régulièrement le feuillage de vos protégées à l'aide d'un vaporisateur.

Autre solution, placer les pots sur un lit de billes d'argile, dans un bac peu profond que vous remplissez d'eau. Les racines ne touchent donc pas l'eau, et l'eau en s'évaporant crée autour de la plante une atmosphère humide bénéfique.



UNE BORNE POUR FACILITER LES AIDES LOCAPASS AUX FUTURS LOCATAIRES VOSGELIS

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Vosgelis a mis en place un partenariat avec l'organisme collecteur du 1% logement, CILGERE. Ce partenariat permet d'étudier de manière plus rapide les dossiers de demandes « Locapass » des futurs locataires, grâce à la mise en place d'une borne de traitement en agence VOSGELIS. En 2011, 500 locataires Vosgelis ont bénéficié de ce dispositif.

Qu'est-ce que l'avance Locapass et comment en bénéficier ?

Le Locapass est une aide à l'accès au logement qui permet d'avancer le montant du dépôt de garantie du loyer demandé par votre bailleur (un mois de loyer hors charges). Il permet aux futurs locataires, éligibles sous certaines conditions, de bénéficier d'un prêt sans intérêts (dans la limite de 500 €), remboursable sur une durée maximum de 25 mois (après un différé de 3 mois) par des mensualités minimales de 20 € (sauf la dernière).

Vous pouvez en bénéficier si vous êtes :

- Salarié (ou pré-retraité) d'une entreprise privée non agricole
- Retraité depuis moins de 5 ans d'une entreprise privée non agricole
- Jeune de moins de 30 ans - En recherche d'emploi
- Jeune de moins de 30 ans - En formation professionnelle
- Jeune de moins de 30 ans - Salarié excepté fonctionnaire titulaire
- Jeune de moins de 30 ans - Étudiant salarié
- Jeune de moins de 30 ans - Étudiant boursier du ministère de l'Éducation Nationale
- Jeune de moins de 30 ans - Étudiant avec convention de stage d'au moins 3 mois, en cours
- Jeune de moins de 30 ans - Étudiant qui justifie de 3 mois de travail parmi les 6 derniers mois

Enfin, vous devez présenter votre demande dans un délai maximum de deux mois après l'entrée dans les lieux. Attention ! Il est impossible de cumuler sur un même logement et pour un même bénéficiaire, l'AVANCE LOCA-PASS® avec une autre AVANCE LOCA-PASS® ou une aide de même nature accordée par le Fond de Solidarité Logement. Le demandeur ayant déjà obtenu une AIDE LOCA-PASS® pour un précédent logement peut présenter une nouvelle demande d'aide pour une nouvelle résidence principale s'il est à jour de ses engagements.

Plus d'informations : RDV sur le site du CILGERE : www.cilgere.fr ou dans votre agence VOSGELIS

HOMMAGE, VOSGELIS EN DEUIL

Aristide LEFEVRE est décédé le 5 novembre dernier, d'un tragique accident de la route.

Né le 18 août 1986 à Laxou, Aristide LEFEVRE avait obtenu une licence professionnelle bâtiment et construction en 2009 qui lui avait permis d'intégrer l'agence VOSGELIS de Mirecourt en janvier 2010. Il avait ensuite rejoint l'agence de St-Dié-des-Vosges, en juin de la même année, au poste de Technicien de maintenance où il s'occupait principalement du secteur Kellermann, mais aussi des communes proches de Gérardmer.

Jovial, curieux, Aristide LEFEVRE était avant tout quelqu'un qui croquait la vie. Très entouré, il appréciait particulièrement la musique, passion qu'il nourrissait et partageait avec ses nombreux amis. Sportif, il pratiquait la natation depuis son plus jeune âge, et s'intéressait depuis peu à des disciplines à « sensations fortes » comme le parachutisme. Très professionnel et attentif, Aristide LEFEVRE était apprécié des locataires de son secteur, des entreprises avec qui il travaillait mais aussi par l'ensemble de ses collègues VOSGELIS.

Tous garderont le souvenir de son professionnalisme, de sa joie de vivre et de la fougue de sa jeunesse.

A ses parents, Yves et Marie-Rose LEFEVRE, sa sœur Bérénice, et son frère Clotaire, l'ensemble du personnel de VOSGELIS présente ses sincères condoléances.



UN NOUVEAU SERVICE À DESTINATION DES LOCATAIRES

Afin d'améliorer la qualité de ses services, VOSGELIS a mis en place une alerte par SMS pour informer ses locataires. Ce service, nommé eFolia, sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2013, et concerne les principales interventions des corps d'état suivants : la plomberie, l'électricité, la serrurerie, les sols, les peintures et les papier-peints. Il fonctionnera comme suit :

- Demande d'intervention du locataire.
- Emission d'un bon de commande par Vosgelis auprès de l'entreprise concernée.
- Envoi d'un sms au locataire (d'un mail ou d'un courrier selon que le locataire est équipé ou non d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur) pour lui transmettre les coordonnées de l'entreprise et programmer un RDV.
- Intervention de l'entreprise
- Envoi d'un sms au locataire pour l'informer que l'entreprise a terminé son intervention.

A noter que ce nouveau service gratuit sera mis à disposition de tous les locataires. Nous reviendrons plus amplement sur le sujet dans le prochain numéro de Vosgelis Info.

FICHIER PARTAGÉ DE LA DEMANDE DE LOGEMENT DANS LES VOSGES

En janvier 2011, les services de l'Etat ont mis en place le fichier national de la demande de logement. Vosgeliis, avec les bailleurs du département, a été l'un des pilotes de ce projet.

En parallèle à ce nouveau dispositif, les organismes HLM Vosgiens ont créé un fichier partagé de la demande de logements, afin de répondre plus efficacement encore aux demandeurs de logement.

La naissance de cet outil, dont le projet avait été initié en 2010 au niveau régional par l'ARELOR (Association régionale des organismes HLM de Lorraine), s'est concrétisée le 18 septembre dernier dans les Vosges. Une charte de déontologie commune aux différents bailleurs a également été conclue pour veiller au bon fonctionnement de ce fichier partagé.

Désormais, tous les bailleurs des Vosges travaillent avec ce même outil, permettant à toute demande ou modification apportée sur une demande existante d'être visible par l'ensemble des bailleurs du département, quel que soit l'endroit où l'enregistrement a été fait.

Ce nouveau dispositif permettra de gagner du temps et simplifiera les démarches pour tous les demandeurs de logement, les bailleurs sociaux quant à eux, gagneront en efficacité.

RECETTES DE NOËL

Sablés de Noël (Bredels)

Ingédients :

Pour la pâte :

- 120gr de farine
- 60 gr de sucre glace
- 25 gr de poudre d'amandes
- 60 gr de beurre fondu
- 1 œuf
- 1 c. à café de cannelle ou mélange d'épices pour pain d'épices

Mélangez tous les ingrédients secs ensemble (farine, sucre glace, poudre d'amande et épices).

Ajoutez-y l'œuf et le beurre fondu. Malaxez jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte. Laissez reposer la pâte une à deux heures au frais.

Lorsque votre pâte est reposée, étalez là à l'aide d'un rouleau à pâtisserie sur une surface que vous avez farinée pour éviter que la pâte ne colle. Découpez là avec des emporte pièces de la forme de votre choix (sapin, rennes, étoiles...). Disposez ensuite vos sablés sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé et faites les cuire 10 à 12 minutes au four thermostat 180 °.

Pour le glaçage :

- Un blanc d'œuf
- Quelques gouttes de jus de citron
- 150 gr de sucre glace pour le décor

Préparez votre glaçage en battant un blanc d'œuf avec 150 gr de sucre glace. A l'aide d'une poche à douille, dessinez les décors de votre choix sur vos sablés. Suivez les contours, faites des petits points, laissez aller votre imagination ! Le glaçage sèche en quelques heures. Vous pouvez ensuite conserver vos sablés plusieurs jours dans une boîte hermétique, à l'abri de l'humidité.



EN BREF

Enquête Supplément de Loyer de Solidarité 2013

Chaque année, Vosgeliis vous demande de compléter un questionnaire relatif à l'enquête « Supplément de Loyer de Solidarité » (SLS). Attention, pour 2013, seuls les locataires qui recevront le questionnaire courant décembre auront l'obligation d'y répondre, dans le délai légal d'un mois. Il est important d'y répondre complètement et d'y joindre le ou les avis d'imposition que vous avez reçus fin 2012 et qui concernent vos revenus de 2011. A défaut, Vosgeliis appliquera le supplément de loyer calculé selon les modalités prévues par la réglementation, ainsi que des frais de dossier de vingt-cinq euros, non remboursables.

Entretien du chauffage collectif

Dans le cadre de l'exploitation des installations de chauffage collectif gaz et fioul de son patrimoine, et conformément à la réglementation en vigueur, Vosgeliis fait intervenir des sociétés spécialisées selon le secteur où se situe votre logement.

Depuis le 1^{er} septembre 2012 et suite au renouvellement des marchés de maintenance, le nouveau prestataire des agences de Neufchâteau et Mirecourt est la société IDEX. En cas de panne de chauffage, vous pouvez directement contacter le service dépannage au 03.29.94.13.13.

Les agences d'Epinal, Saint-Dié et Remiremont, conservent quant à elles, l'exploitant SOLOREC joignable au 0826.960.970.

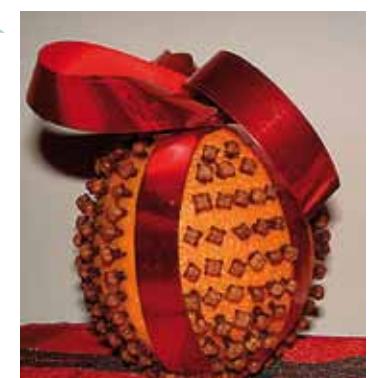
Décoration de Noël : orange piquée de clous de girofles

Il vous faut :

- Une ou plusieurs oranges à peau épaisse
- Un sachet de clous de girofle
- Des bâtons de cannelle
- Des rubans de couleur ou du raphia

Enrubannez l'orange que vous souhaitez décorer avec du raphia ou avec un ruban de la couleur de votre choix. Placez ensuite un bâton de cannelle sur le nœud que vous venez d'effectuer et attachez le bâton sur l'orange. Piquez la ensuite de clous de girofles à intervalles réguliers. Vous pouvez tourner en rond, jusqu'à remplir en totalité la peau ou réaliser une forme de votre choix. L'orange se desséchera lentement en dégageant un subtil parfum d'épices.

Vous pourrez suspendre votre réalisation à l'arbre de Noël avec de jolis rubans de couleurs différentes, ou la poser au centre de votre table pour apporter une touche parfumée.



AGENDA



FÊTES, CONCERTS, ANIMATIONS :

• **Tous le mois de décembre.** Opération « Un jouet pour noël » Au profit de l'assos des restos du cœur vosgienne et Haute-Sâoneuse. Déposez des jouets neufs ou en bon état dans le chalet réservé à cet effet, pour que tous les enfants profitent de Noël. A Plombières.

• **Le 21 décembre. A 20h30.** Théâtre en kit. « Quand les semelles s'en mêlent » à l'Espace Georges Sadoul de St-Dié.

• **Le 22 décembre. A 20h30** au théâtre de la rotonde à Thaon les Vosges. « Au nom du FISC ». Réservation Rotonde, Office du Tourisme d'Épinal et de Remiremont.

• **Les 22 et 23 décembre.** « Fête de noël et ferme vivante ». Illumination des jardins en terrasse et le lendemain crèche vivante et concert de Noël à Plombières.

• **Le 23 décembre. A 15h30.** Concert de Noël à l'église de Plombières avec le Chœur St-Amé. Entrée libre.

• **Le 23 décembre. A partir de 19h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

• **Le 27 décembre. A partir de 17h.** Goûter « OPOUAL », station de ski La Bresse Hohneck. Renseignements au 03.29.25.68.78.

• **Le 27 décembre. A partir de 18h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

• **Le 31 décembre. A 20h30** au Palais des Congrès de Remiremont. Grande soirée de la St-Sylvestre avec l'orchestre Actua Dance. Réservation avant le 20 décembre au 03.29.62.23.70. Tarif : 59 € apéritif offert.

• **Le 31 décembre.** Bal de la Saint Sylvestre au Centre socioculturel de St-Nabord.

• **Le 31 décembre.** St-Sylvestre à l'Espace Flambeau avec le DOJO Mirecourtien. A Mirecourt.

• **Le 1^{er} janvier.** Feu d'Artifice de Nouvel An. A Épinal.

• **Le 3 janvier. A partir de 17h.** Goûter « OPOUAL », station de ski La Bresse Hohneck. Renseignements au 03.29.25.68.78.

• **Le 3 janvier. A partir de 18h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

• **Le 4 janvier. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 6 janvier. A 17h.** Concert Orchestre philharmonique du Danube de Vienne, à la Rotonde de Thaon les Vosges. Réservations Office du tourisme d'Épinal.

• **Le 6 janvier. A 17h.** Concert de l'Orchestre Symphonique de Conservatoire de Nancy.

• **Le 9 janvier. A 15h et à 20h.** Fils documentaires « L'Iran, le Pérou et la Bolivie » à la salle de fêtes de La Bresse. Renseignements Patrice Jacquemin au 03.29.25.60.09.

• **Le 11 janvier. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 12 janvier.** Concert « Néopolis ensemble » organisé par A2MC au Centre socioculturel de St-Nabord.

• **Du 12 au 13 janvier. A 16h.** Bernard Bruel chante Jacques Brel à l'Espace Georges Sadoul de St-Dié.

• **Le 20 janvier. De 9h à 17h.** Fête de la neige et du ski de fond. Découverte et apprentissage du ski de fond à la station de La Bresse Lispach. Renseignements au 03.29.25.41.29

• **Le 18 janvier. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 25 janvier. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Les 25 et 26 janvier. A 20h30.** Concert Chorale Arc en Ciel au Centre culturel de Remiremont.

• **Le 26 janvier.** Trophée Andros de sport automobile à Geoparc St-Dié.

• **Le 27 janvier. A 15h.** Concert Chorale Arc en Ciel au Centre culturel de Remiremont.

• **Le 27 janvier.** 1^{ère} fête du jeu de société à la Maison des Loisirs et de la Culture. Renseignements 03.29.25.60.09.

• **Le 1^{er} février. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 1^{er} février. A 20h30.** « Le malade imaginaire » à l'Espace Georges Sadoul de St-Dié.

• **Le 2 février.** Pièce de théâtre « Ah ! votre souhait » organisé par A2MC avec Jean-Pierre Castaldi, au Centre socioculturel de St-Nabord.

• **Le 2 février. A 20h30.** Concert Chorale Arc en Ciel au Centre culturel de Remiremont.

• **Le 3 février. A 15h.** Concert Chorale Arc en Ciel au Centre culturel de Remiremont.

• **Le 7 février. A 20h30** Concert de jazz au centre Culturel de Remiremont, organisé par le Rotary Club.

• **Le 8 février. A 20h.** Nuit des publivores. Festival de gags et de décibels à l'Espace Georges Sadoul de St-Dié.

• **Le 11 février. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 12 février. De 18h à 22h,** à la Halle de la patinoire de La Bresse, soirée Carnaval.

• **Le 14 février. A partir de 19h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

• **Le 15 février. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 15 février.** Trophée nordique des familles. Domaine de La Bresse Lispach. Renseignements 03.29.25.41.29

• **Le 15 février. A 20h30.** Danse avec la « Symphonica Piesni Zalosnych » au Théâtre de la Rotonde de Thaon les Vosges. Réservation Scènes Vosges, Office du tourisme d'Épinal, CSAL de Thaon les Vosges.

• **Le 16 février. De 9h à 12h et de 15h à 18h30.** Don du sang à Mirecourt.

• **Le 16 février.** Journée Africaine à l'espace Famille et Cultures de La Bresse.

• **Le 19 février. A partir de 19h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

• **Le 19 février. A 20h30.** « Gomme d'habitude » chanson et danse au Théâtre de la Rotonde de Thaon les Vosges. Réservation Scènes Vosges, Office du tourisme d'Épinal, CSAL de Thaon les Vosges.

• **Le 19 février. A 20h30.** Soirée Cabaret « La taverne de Münchhausen » par la Cie des Femmes à Barbe à l'Espace Georges Sadoul de St-Dié.

• **Le 21 février. A partir de 19h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

• **Le 21 février. A partir de 17h30.** Goûter « OPOUAL », station de ski La Bresse Hohneck. Renseignements au 03.29.25.68.78.

• **Le 22 février.** Trophée nordique des familles. Domaine de La Bresse Lispach. Renseignements 03.29.25.41.29

• **Le 23 février. A partir de 19h.** Gala de l'ENSTIB à la Rotonde de Thaon les Vosges. Réservation ENSTIB.

• **Le 28 février. A partir de 19h.** Soirée piscine pizza au Complexe piscine de La Bresse.

• **Le 28 février. A partir de 17h30.** Goûter « OPOUAL », station de ski La Bresse Hohneck. Renseignements au 03.29.25.68.78.

• **Le 28 février. A partir de 19h.** Descente à ski aux flambeaux. Station La Bresse Lispach. Renseignements Christophe Mougin au 06.81.21.05.70.

SALONS, FOIRES, MARCHÉS, FESTIVALS, LOTOS, SPORTS :

• **Tout le mois de décembre.** Village de Noël, place des 4 nations, place de la Chipote et place des Vosges, à Épinal.

• **Tout le mois de décembre.** Marché de Noël à Plombières les Bains.

• **Du 8 décembre au 1^{er} janvier.** « St-Dié sur Glace ». Patinoire installée sur la place du marché à St-Dié.

• **Jusqu'au 23 décembre.** Marché de Noël à St-Dié sur la place du marché.

• **Du 14 au 24 décembre. De 10h à 12h30 et de 14h à 19h** à Remiremont. 21^{ème} marché de Noël à l'Espace le Volontaire, à Remiremont.

• **Le 26 décembre. De 18h30 à 22h,** spectacle de patinage à la halle patinoire de La Bresse. Renseignements au 03.29.25.40.21.

• **Le 30 décembre. A partir de 15h30** en centre-ville. 32^{ème} Corrida des abbesses, à Remiremont. Renseignements au 06.08.63.29.26.

• **Le 2 janvier. De 18h30 à 22h,** spectacle de patinage à la halle patinoire de La Bresse. Renseignements au 03.29.25.40.21.

• **Le 6 janvier. A 14h.** Loto à l'Espace le Volontaire de Remiremont, organisé par le club de pétanque des Abbesses.

• **Le 6 janvier.** Championnats des Vosges de scrabble, à Mirecourt.

• **Les 11, 12, et 13 janvier. En journée.** 18^{ème} édition de « Lire c'est super » à l'Espace le Volontaire de Remiremont, organisé par l'association Oxygène.

• **Du 13 au 18 janvier.** Festival d'accordéon « Accords des Montagnes ». Le 13 janvier de 15h à 20h, gala international dansant à la halle des congrès de LA Bresse. Le 15 janvier à 20h30, concert découverte à la salle de fêtes de La Bresse. Le 17 janvier de 15 à 20h, Gala régional dansant à la Halle des Congrès. Le 18 janvier à 20h30, concert à la salle des fêtes. Tous les soirs animations musicales dans les hôtels restaurants partenaires. Réservations possible Renseignements et tarifs : F.Buch au 06.09.44.96.31

• **Les 19 et 20 janvier.** En journée. Salon du mariage à la Rotonde de Thaon les Vosges

• **Le 19 janvier. A 20h.** Spectacle comique « Kev Adams teste...voilà voilà ! » à l'Espace Georges Sadoul de St-Dié.

• **Le 19 janvier.** Concours de tir à l'arc spécial jeunes à Mirecourt.

• **Le 20 janvier. A 14h.** Loto à l'Espace le Volontaire de Remiremont, organisé par le Lions club de plombières Remiremont.

• **Le 24 janvier matin et le 25 janvier après-midi.** Championnat de France O NF de ski de fond classique et épreuve de skating. Stations de La Bresse Lispach.

• **Le 26 janvier. A 10h.** 19^{ème} Slalomiales des fonctionnaires territoriaux de France. Station de ski de La Bresse Hohneck.

• **Le 1^{er} février. FESTIGUINCH'.** Bal country à 21h 8 €. Le 2 février Bal salsa à 21h 8 €. Le 9 février à 21h Bal Folk 8 € et le 10 février à 14h30, thé dansant de la st-valentin, 10 €. Au trait d'Union à Neufchâteau.

• **Le 3 février. A 14h.** Loto du Twirling club de Remiremont à l'Espace le Volontaire de Remiremont.

• **Le 8 février.** Loto de l'association des parents d'élèves de l'école St-pierre Fourrier à Mirecourt.

• **Le 8 février.** En journée, Forum des métiers du pays de Remiremont et ses vallées au palais des congrès de Remiremont.

• **Le 9 février.** Loto organisé par Breuchottes et Compagnie au Centre socioculturel de St-Nabord.

• **Le 9 février. A 20h30.** Gala de Catch à la Rotonde de Thaon les Vosges. Réservation super U de Thaon les Vosges.

• **Le 9 février.** Belote des P'tits Mousse, ancienne école de la Haute Neuveville à Raon l'Étape.

• **Le 10 février.** Loto de la Raonnaise à Raon l'Étape.

• **Le 10 février.** Salon des collectionneurs à Mirecourt.

• **Le 10 février.** Les hivernales de la brocante de St-Dié des Vosges. Organisé par l'Association des Commerçants de la Rive Gauche, à l'ancienne Chambre de Commerce et D'industrie.

• **Le 10 février.** Belote organisée par les AFM au Centre socioculturel de St-Nabord.

• **Le 16 février.** Carnaval. Départ pour petits et grands dans le centre-ville de St-Dié, suivi d'un goûter pour les participants.

• **Le 16 février.** Concours de belote du CIS Handball, Ancienne école de la Haute Neuveville. A Raon l'Étape.

• **Le 17 février.** Loto de l'amicale des donneurs de sang. A Mirecourt.

• **Le 21 février. A partir de 18h.** Championnat de France des familles, ski alpin. Station de ski La Bresse Hohneck.

• **Le 23 février. A 20h30.** Loto à l'Espace le Volontaire de Remiremont, organisé par l'association familiale de Remiremont Vecoux.

• **Les 23 et 24 février.** 18^{ème} salon « Au Rendez-vous des terroirs d'ailleurs » au Palais des Congrès de Remiremont.

• **Le 24 février. A 14h** à l'Espace le volontaire de Remiremont. Concours de belote organisé par l'union Cycliste Romarimontaine.

• **Le 27 février.** Carnaval des personnes âgées. Salle Beauregard à Raon l'Étape.

• **Les 2 et 3 mars.** Grand carnaval de Raon l'Étape.

EXPOSITIONS, CONCOURS :

• **Tous le mois de décembre.** Exposition « Le miniatures de l'Est » Lieux uniques d'Alsace et de Lorraine reproduits en miniature. Espace Berlioz de Plombières.

• **Du 22 novembre au 15 janvier.** Exposition « Mes Vosges en X ». Stéphane RENAUX à la médiathèque Victor Hugo de St-Dié.